

# Coins de chez nous : le Boiron

Autor(en): **R.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 43

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219832>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



### LA FANFARE DE PLAMPALET

*Légende valaisanne*

**R**AN plan plan, ran plan plan, ranran...  
— Entends-tu, Simon ?  
— Oui, j'entends, c'est le tambour...  
laisse-moi dormir, Jean.

— Et maintenant, les fifres et les cors, mais...  
c'est la nuit des Quatre-Temps.

Simon sauta à bas de son tas de foin et il tendit l'oreille :

— Oui, fifres, tambours et cors. Qu'est-ce que cela veut dire au milieu de la nuit ?

— Simon, nous sommes mal tombés, c'est la fanfare de Plampalet.

— Celle du comte de Beauregard ?

— Oui, dit Jean, nous n'aurions pas dû coucher à Niouc...

Les frères, deux hommes de St-Luc, écoutaient. Dans le grand silence de la nuit où n'éclatait jusque là que le roulement sourd de la Navizance, les tambours battaient l'assaut, une charge furieuse, saccadée, haletante, les sons rauques des cors jetaient leurs notes violentes, et, dominant les cors et les tambours, les cris aigus des fifres jouaient une marche si furibonde, si endiablée, si forcenée que les deux paysans tremblaient, eux qui étaient pourtant de solides lurons.

— Oui, la fanfare de Plampalet, reprit Jean. Tu te souviens que notre père (Dieu ait son âme), nous en parlait souvent... Il l'avait entendue une fois... les voilà donc, ce comte de Beauregard et ses complices, ces belles demoiselles du temps passé et ces varlets qui pressuraient les paysans de Niouc, eux qui foulaient aux pieds de leurs chevaux les champs de blé de nos ancêtres, qui les accablaient d'impôts, les brutalisaient au point que les habitants de St-Luc et de Chandolin songeaient à renoncer à leurs cultures.

Simon dit alors :

— Oh ! cette fanfare infernale ! ils arrivent, qu'allons-nous devenir ?

Les sons devenaient plus stridents, plus vibrants. Les oiseaux de nuit fuyaient affolés, et on entendait leurs voix glapissantes se perdre dans les gorges sauvages de la Navizance.

— Et dire que ces hautains seigneurs, fit Jean, refusèrent de recevoir les quatre délégués des paysans qui venaient se plaindre au château. Le comte les fit cruellement fustiger et menaça de les faire pendre haut et court aux créneaux s'ils revenaient... et maintenant, voilà leur château qu'on nommait l'Imprenable détruit... et leur nom est éteint... et ils ont rendu compte au grand Juge...

Simon était effrayé. Jean le rassura, lui qui était un vieux troupier du roi de Naples et avait fait la guerre. Il ajouta :

— Ces morts, ces damnés et ces démons ne peuvent nous nuire. Nous sommes dans un raccard que nous avons hérité en bonne et due forme de nos ancêtres.

La fanfare approchait et le bruit devenait de plus en plus étourdissant, au point que les deux frères ne s'entendaient plus parler. Ils regardaient au travers des fentes du raccard et ils aperçurent quatre soldats qui portaient des torches en tête du cortège. Les tambours, les cors et les fifres suivaient : ils étaient une dizaine. Une douzaine d'halbardiers portant un grand chapeau de feutre noir à panache blanc, un pourpoint rouge à boutons d'argent, la culotte blanche et des guêtres noires encadraient le baron de Beauregard. Les musiciens portaient le même costume que les halbardiers.

Le seigneur de Beauregard était en habit de

gala. Sur sa cuirasse qui jetait des éclairs fauves était nouée une large écharpe rouge-feu. Une plume dorée étincelait à son casque d'acier fin, et, sur la poignée d'or de son épée, une pierre précieuse énorme, un diamant peut-être, rayonnait vivement. Le baron semblait marcher péniblement. Derrière lui, on voyait des damoiseaux en riches pourpoints de velours, des dames vêtues de toilettes magnifiques : lourdes robes de brocart et de velours à longue traîne portée par des pages ; des colliers d'or et des bracelets d'or luisaient sur la soie et le velours de leurs parures. Des lanciers en cuirasses escortaient le baron et les dames. Ces lances flamboyaient. Il pouvait y avoir une centaine de personnes dans ce cortège.

— Ces lanciers, ce doivent être les démons qui torturent les anciens maîtres de Beauregard, fit Simon à mi-voix.

Le cortège s'arrêta devant le raccard. Tous firent front et le baron harangua ses halbardiers et les félicita de l'avoir si vaillamment servi en maltraitant les vilains de St-Luc et il les félicita d'avoir ravagé leurs champs, fustigé les délégués paysans... Il ajouta que, malgré les châtements éternels auxquels ils étaient condamnés si justement, ils allaient, en cette nuit des Quatre-Temps d'automne, renouveler les joyeuses lippées d'autrefois...

Cette nuit des Quatre-Temps, ils pourraient de nouveau fouler au pied les champs de blé des vilains, et on allait savourer un festin délicieux, boire à nouveau les vins épicés des belles vignes de Sierre...

Les fantômes commencèrent alors une ronde effrénée sur le champ de blé. Les deux paysans virent que tous ces fronts étaient contractés par la douleur : ils ne riaient pas, mais ils ricanèrent, et les yeux des danseurs et des danseuses étaient tous éclairés sinistrement par un feu intérieur qui faisait de tous ces damnés des torches vivantes qui se tordaient dans les spasmes de la souffrance éternelle. Sans doute, les cuisiniers — des démons — avaient installé leurs batteries à côté du raccard et ils préparaient des mets horribles à donner des nausées : serpents, crapauds, crânes desséchés des victimes, et tous ces mets étaient en feu et c'est en poussant des hurlements affreux qui emplissaient tout le val que les damnés devaient ingurgiter ces viandes que des démons leur faisaient prendre de force. Et c'était aussi un liquide qui jetait des flammes qu'ils durent boire ensuite à la ronde dans des hanaps et des gobelets d'or.

Le festin épouvantable finit, et le baron exprima le désir de faire torturer quelques vilains pour égayer les convives. Le maître-queux (c'était le démon qui avait perverti le baron et ses complices) dit alors que rien n'était plus facile puisque, là dans le raccard, se trouvaient précisément, en train de les épier, deux paysans de St-Luc, des descendants de ces fameux délégués de Niouc. Sur l'ordre du baron, des halbardiers ouvrirent le raccard et s'emparèrent de Jean et de Simon. Jean protestait en disant que c'était une violation de domicile, que ce raccard était à lui et à son frère, et qu'il était honteux qu'après avoir torturé les paysans pendant leur vie ils voulaient continuer éternellement ce métier de bourreaux. Malgré leurs protestations, aiguës d'énormes couteaux s'apprêtaient à les écorcher tout vifs. Jean et Simon hurlaient, mais tout-à-coup, ils virent apparaître à leurs côtés, resplendissants d'une lumière surnaturelle, quatre paysans. C'étaient les anciens délégués des paysans de Niouc. Ils étaient armés de verges. Ils délivrèrent les deux frères, puis se mirent à fustiger le baron et sa suite et forcèrent le cortège infernal de reprendre la route de Plampalet et de Beauregard. Les instruments s'étaient tus, mais on entendait des sanglots et des hurlements qui résonnaient tragiquement dans le val. Les quatre délégués disparurent, et les deux frères prièrent jusqu'à l'aurore, se promettant bien de ne plus jamais passer la nuit des Quatre-Temps au chalet du Lotzet.

(D'après le recteur L. Zufferer.)

### QUI A CONNU L'INSPECTEUR BERNEY ?

**B**T ses malicieuses réparties. — Guignet, guignez-voir s'il n'y a pas 48 heures dans votre canon de fusil.

Il y a de cela bien des années, un Côtéran, têtù, ne voulait pas s'inculquer l'école de soldat. Ces manœuvres, demi tours de l'école de soldat, ne pouvaient s'incruster dans son cerveau. Il se nommait Girod.

En fin de compte, son lieutenant, las de la manière forte, essaya d'un autre système : la douceur. Or, un beau matin, en le faisant avancer sur les rangs pour lui apprendre les conversions connues, il lui dit comme ça :

— Allons, Girod, ne fais pas le veau, bassin, marches ici.

La conversion eut lieu sur le champ. Ça lui rappelait son patelin. Il avait compris : « Ah ! Longirod, ne fait pas Le Vaud, Bassins, Marchissy ! »  
Luc à Dzaquière.

**Les enfants terribles.** — Un visiteur fait sauter Lucien sur ses genoux :

— Hop ! hop !

— Prends garde tout de même, Monsieur, quand je suis à âne, je tombe presque toujours.

Henri fait mille caresses à un vieux monsieur qui vient souvent dîner chez lui. Un jour, le vieux monsieur le prenant sur ses genoux :

— Tu es donc bien content de me revoir ?

— Oui, puisque quand vous venez, il y a toujours un plat de plus.

— Comment, élève Babylas, vous mettez deux « l » à alouette ?

— Mais oui, monsieur, puisque c'est un oiseau.

— Tu me rapporte deux sous !... Tu n'as donc pas mis ma lettre à la poste ?

— Si, maman, j'ai profité que l'employé ne regardait pas pour la fourrer dans la boîte !

Maman donne un bonbon à Bébèth.

— Comment dit-on quand on reçoit ?

— On dit : encore.

**Aux amateurs de casse-tête.** — En Belgique, un M. Lamerre s'était marié avec une demoiselle Leperre. La « Croix de Belgique », à laquelle nous empruntons l'exposé du problème, ne se croit pas tenue de préciser dans quelle localité habitait le ménage, mais ce n'est là qu'un détail. L'essentiel est de savoir que le fils est devenu maire de la commune, et voilà où l'affaire se corse. Il va de soi que Lamerre est le père et Leperre est la mère et le fils est le maire Lamerre, puisqu'il a le nom de Lamerre, son père. Le père est donc le père sans être Leperre, et la mère est la mère sans être Lamerre puisqu'elle est Leperre.

Le maire appellera son père Lamerre et sa mère Leperre. Si le père meurt, Leperre vivra encore, mais Lamerre qui est le père, et non la mère ni le maire, ne sera plus. Donc, en se séparant, la mère Leperre perd Lamerre, le père du maire, et le père perd Leperre, mère du maire, etc.

Voici un exposé qui ne doit pas être amusant à prendre par téléphone !

### COINS DE CHEZ NOUS

*Le Boiron*

**A** deux pas de la route où aboient les autos, et de la ligne où les trains hurlent, c'est un paysage digne du Paradis terrestre. A deux pas de la réalité rude et bruyante, s'ouvre un jardin de rêve et de silence.

Vous prenez un sentier charmant et, tout-à-coup, vous apercevez, entre les troncs vénérables, le golfe bienheureux où naît le crépuscule.

Les arbres inclinent leurs lourdes branches vers la grève, se penchant amoureux sur l'eau, qui berce le reflet de leur feuillage magnifique. Le golfe mauve se blottit ainsi dans un nid de verdure, et de petites vagues de cristal gazouillent parmi les cailloux blancs, rouges, verts et roses. Le lac caresse la grève avec de petits bruits doux, câlins et tendres.

Là-bas, au milieu du tableau, St-Prex profile, à contre-jour, ses arbres, son château, son clocher, son débarcadère. Silhouette fine comme un croquis à l'encre de chine, noire et sans reflet, car une brume impalpable voile l'eau songeuse et mate.

Un reflet de soleil s'émiette, à droite, au fond de la baie, puis s'éteint. Le silence se fait plus sensible, brodé de bruits minuscules et touchants : un oiseau, dans le bois, module un appel apeuré ; un grillon attardé essaye une dernière fois sa flûte ; parfois, une feuille jaunie se détache des cimes obscures, dégringole mélancoliquement de branche en branche, choit dans l'eau, se noie.

Un point noir au loin, c'est un bateau de pêche. Des moustiques papillonnent sur l'eau. Une presqu'île de roseaux chuchotent, tiges d'or et feuilles d'émeraude.

St-Prex s'avance au milieu d'un rêve mauve, à l'intersection du ciel et de l'eau. Toujours le gazouillis adorable des vagues. Et les mouettes, au sommet du ciel, de leur vol hiératique, répandent le crépuscule.

Ah ! pouvoir s'attarder... Mais le rêve n'est qu'un rêve. Il faut rejoindre la vie, la réalité, la route où aboient les automobiles. R. C.

(Ami de Morges.)

**Dédié aux C. F. F.** — Le culte de la hiérarchie a donné naissance à un troisième sexe. C'est, du moins, la conclusion logique que l'on serait tenté de tirer d'une petite constatation facile à faire en une station de la ligne d'Aix-la-Chapelle.

A cette gare, qui dessert une petite ville, les water-closets ont été divisés en trois catégories bien distinctes.

La première est réservée aux « dames », la seconde aux « hommes » et la troisième... aux « officiers et fonctionnaires » !

Cette extraordinaire classification fait la joie des voyageurs qui se rendent dans cette pittoresque région. Certes, il est facile de reconnaître les officiers, ne serait-ce qu'à leur uniforme. Mais les fonctionnaires ? Ils ne portent pas, comme en Chine, des boutons variés à leur couvre-chef. Et si le chef de gare tient à la stricte observation des catégories, il doit éprouver parfois des perplexités très grandes en donnant la clé du compartiment des « fonctionnaires ».

Exemple à suivre...

### UNE HISTOIRE DE LOUP

(Suite et fin.)

Un soir de janvier, par un froid sec et clair et une neige dure, Constant descendit de son clos des Essartes, une jolie propriété à la lisière du bois des Ostiaux, appartenant à la commune de Bretolles.

Il se rendait au village, chez Fanny, comme il le faisait volontiers depuis quelque temps. En d'autres termes, il allait faire un brin de cour.

Ce soir-là, par la raison qu'on avait beaucoup parlé du loup, Constant, homme à précautions, s'était muni de son fusil. Que savait-on ? Ne fallait-il pas, pour regagner les Essartes, passer ce mauvais coin des fourrés où la bête pouvait s'être cachée ?

Constant entra chez Fanny. La jeune fille fut surprise de voir ce fusil et elle pensa que Constant l'avait épaulé pour se donner de l'importance.

— Ah ! Fanny, il n'y a pas à rire, fit notre chasseur de sa voix la plus vibrante. On dit partout que le loup n'est pas loin... Si je le rencontre en remontant, bigre ! je ne me refuserai pas le plaisir de lui loger dans le corps une balle ou deux.

Sur ces mots, Constant suspendit son arme, recommandant qu'on n'y touchât pas. Ensuite, Fanny lui ouvrit la porte de la cuisine, bien éclairée et chaude, où elle veillait avec sa mère. Celle-ci, une veuve passive, laissait sa fille maîtresse de disposer de son sort.

Auguste, le frère de Fanny, sortit de la cuisine à l'arrivée de Constant. Il y serait bien resté et même il eût salué le visiteur, bien qu'il détestât sa « blague », si celui-ci n'eût pas parlé du loup et ne fût pas venu sottement avec son fusil. « Il l'aura enfin une fois, son loup », murmura Auguste, un éclair de malice dans les yeux.

Il se rendit à la chambre de Hans, le domestique bernois, et lui parla un instant. Ensuite le Bernois et Auguste descendirent d'un air assez mystérieux.

Auguste s'approcha, prit le fusil de Constant, en enleva la charge et le remplaça au crochet où

il était suspendu. Ce geste était exécuté, sans doute, pour jouer un tour à notre bouillant Nemrod.

Quelques minutes plus tard, sans bruit, Auguste et le domestique sortirent.

Après une heure de causerie, et bien à regret, à son dire, Constant se leva pour regagner son logis.

— N'oublie pas ton fusil, dit Fanny, maicieuse. Par ce temps clair et froid, le loup peut s'être tapi dans les fourrés de la clairière. C'est égal, je n'ai pas peur et je ferai quelques pas avec toi. J'ai besoin de prendre l'air.

— Très bien, fit Constant, satisfait de pouvoir parler librement avec la jeune fille à laquelle il s'était promis d'arracher enfin ce « oui » définitif et toujours différé. Tu m'accompagneras un bout de chemin et je te raccompagnerai ensuite jusqu'ici. Je ne serais pas tranquille en te sentant seule entre la forêt et le village.

Ils sortirent. La lune brillait et une petite bise s'était levée. Devant eux, la forêt s'étendait sa bande noire.

— Ecoute, Fanny, dit Constant, après qu'ils eurent fait quelques pas en silence, je voulais, ce soir, te parler sérieusement. Je t'aime, tu le sais. Puis-je espérer que tu m'aimes aussi ? Une femme, en ce monde, a besoin de protection. Tu le verras à mesure que tu avanceras dans la vie... Veux-tu de moi, Fanny, pour ami, pour protecteur, pour époux enfin ?

C'était mettre Fanny au pied du mur et Constant s'était promis de tenter un coup décisif.

La jeune fille avait baissé la tête. Elle continuait à marcher au côté de son compagnon. Elle ne répondait pas, sans que Constant, le cœur battant, s'en étonnât outre mesure. Est-il, dans la vie, beaucoup de moments plus solennels que celui-là ?

Ils étaient arrivés à la clairière, à l'endroit où les fourrés se dressaient le long du chemin serré et d'ailleurs disparu sous l'amas de la neige durcie.

Soudain, Constant fit un saut en arrière, tandis que sa main se crispait sur le canon de son fusil.

— Fanny !... Ah ! mon Dieu... Nous sommes perdus... Là... ces yeux brillants... La bête !... Le loup !...

— Ah ! ça... aurais-tu peur, Constant ? fit Fanny qui, si effrayée qu'elle fût, ne perdait pas la tête.

En effet, une masse roussâtre, sombre, menaçante, était tapie à l'entrée du fourré. Une tête, un museau, des pattes et cette chose effrayante remua, faisant entendre un grognement sourd.

— Constant, protège-moi, s'écria Fanny... Puisque tu as ton fusil, vise le loup, tire... tue-le.

Mais Constant tremblait comme la feuille. A la clarté de la lune, Fanny vit qu'il était plus pâle qu'une cire, les yeux luisants et fous.

Oui, il avait son fusil, ce fameux fusil, mais il était tombé sur le sol, échappé à la main du chasseur, si intrépide de langue, mais beaucoup moins de fait.

Le loup remua, fit craquer les branches, eut une sorte de hurlement.

Alors Constant poussa un cri, prit sa tête à deux mains et déta la dans la direction des Essartes, en poussant obliquement par la clairière. Son fusil resta abandonné sur la neige.

— Ah ! c'est ainsi ?... dit Fanny, peureuse. Mais notre vaillant tueur de loups n'entendait plus.

Le lendemain, dans l'après-midi, Hans, le domestique bernois, rapporta à Constant son fusil, accompagné d'un billet de Fanny.

Celui-ci lui disait qu'elle avait eu, la veille, la mesure du courage de l'homme qui sollicitait son cœur et sa main. Elle savait ce qu'elle pourrait, dans la vie, attendre de sa protection. On lui renvoyait son fusil dont il n'avait pas fait usage contre le loup, lequel, d'ailleurs, était un faux loup, une farce montée par Auguste, avec l'aide du Bernois. On voulait éprouver son courage et voir s'il était à la hauteur de sa blague. Auguste, en prévision d'une audace fort incertaine, avait

enlevé la charge du fusil et tout eût fini par un éclat de rire et l'estime au chasseur si celui-ci eût daigné faire acte de courage.

Constant se mordit les lèvres et ne souffla mot. Mais la farce a transpiré et plus d'un s'est fait un malin plaisir d'interpeller le tueur de fauves sur le loup de la clairière. Ayant reçu son congé de la part de Fanny, Constant ne tardera pas à tourner les yeux d'un autre côté, car le moment est venu pour lui de se mettre en ménage.

Toutefois, l'histoire du loup lui causera du tort auprès du beau sexe.

Si on se moque de lui, on le tient pour un gentil compagnon et ses amis lui restent. Même certains ont trouvé la Fanny un peu raide.

En tous cas, depuis cette soirée tragique, Constant est beaucoup moins vantard.

Ad. Villemard.

**THÉÂTRE LUMEN.** — Pour cette semaine, la Direction du Théâtre Lumen s'est assuré le film grandiose : « **Larmes de Reine** », qui passe pour être la meilleure production à ce jour de la célèbre artiste Gloria Swanson. — Comme second film, mentionnons « **L'Hallali Conjugal !** », une excellente comédie humoristique en 3 parties avec comme principaux interprètes Agnès Ayres et Mahon Amilton. — A chaque représentation, les actualités mondiales et du pays, par le « **Ciné-Journal Suisse** ». — Tous les jours, matinée à 3 heures, soirée à 8 h. 30 ; dimanche 25 octobre, deux matinées, à 2 h. 30 et 4 h. 30.

**ROYAL BIOGRAPH.** — Le nouveau programme du Royal Biograph comporte la plus formidable des créations à ce jour du réputé cow-boy Tom Mix, qui, dans le film « **Dans le Brasier** » est tout simplement fantastique. L'action de ce drame du Far-West est par instant terrifiante, et quant à l'interprétation, outre l'incomparable Tom Mix, il faut mentionner son cheval Tony et son chien Duke qui tous deux sont les dignes compagnons de leur audacieux maître Tom Mix. — A la partie comique, citons les prodigieux singles, Bib, Bob et Babette dans un grand succès de fou-rire : « **Bib se marie !** ». — Mentionnons encore au programme une excellente nature sur « **La Corse** ». — Les actualités mondiales et du pays par le « **Ciné-Journal Suisse** » et le « **Pathé-Revue** », cinémagazine. — Tous les jours, matinée à 3 heures, soirée à 8 h. 30 ; dimanche 25 octobre, à 2 h. 30.

**L'Almanach du Conteur Vaudois est en vente dans la plupart des magasins de village.**



Pour la rédaction: J. MONNET  
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

## Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

### CHEMISERIE DODILLE

Rue Haldimand, LAUSANNE  
COLS, CRAVATES, CHAUSSETTES, Sous VÊTEMENTS  
Spécialité de Chemises sur mesure

## Fabrique suisse de Vis et Boulons à YVERDON

Nikelage de toutes pièces détachées de vélos, harnachements, instruments de musique, de chirurgie, etc., etc. Réargentage de services usagés de table. Zingage à chaud.

### TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS



Choix immense  
Achat d'anciens suisses 1850-54  
Envoi prix-courants gratuits

Ed. ESTOPPEY  
Grand-Chêne, 1. Lausanne